

7.5.3 Historique de l'évolution du cours de Bourse de l'action bioMérieux

Périodes	Cours le plus haut (en euros)	Cours le plus bas (en euros)	Dernier cours (en euros)
2022	125,55	79,66	97,92
2021	133,20	88,86	124,90
2020	144,8	75,00	115,40
2019	83,15	53,10	79,35
2018	83,15	53,10	57,50

Source : Thomson Reuters Eikon, cours recalculé post-division par trois du nominal.

7.6 Politique de distribution des dividendes

La politique de distribution est établie en fonction de l'analyse pour chaque exercice, des bénéfices de la Société, de sa situation financière et de tout autre facteur jugé pertinent par le Conseil d'administration.

Les dividendes non réclamés sont, dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement, prescrits au profit de l'État.

En 2023, le Conseil d'administration proposera à l'approbation de l'Assemblée générale du 23 mai 2023, un dividende de 0,85 euro par action, portant à 100,6 millions d'euros le montant total qui serait distribué le 8 juin 2023.

Le tableau ci-dessous décrit le montant (en euros) des dividendes distribués par la Société au cours des trois derniers exercices.

Exercice clos le	Dividende distribué (en euros) *	Dividende par action (en euros) *
31/12/2021	101 702 602,85	0,85
31/12/2020	73 383 956,40	0,62
31/12/2019	22 488 631,80	0,19

* La Société n'a pas perçu de dividende au titre des actions qu'elle détenait en propre lors du détachement du coupon. Le montant correspondant de dividende a été affecté en « report à nouveau ». Par ailleurs, il est précisé que le dividende annuel était éligible à l'abattement bénéficiant aux seules personnes physiques fiscalement domiciliées en France conformément aux dispositions de l'article 158.3 alinéa 2 du Code général des impôts.

7.7 Rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions et les attributions d'options de souscription

Ce rapport est établi conformément aux dispositions des articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de commerce. Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société n'est en vigueur. Ni la Société, ni une société du Groupe n'a consenti d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société à un mandataire ou à un salarié au cours de l'exercice 2022. À la date du présent rapport, il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions de la Société susceptible d'être exercée.

Faisant utilisation de la délégation accordée par l'Assemblée générale mixte du 20 mai 2021, dans le cadre de plans d'attributions

gratuites d'actions fixés par le Conseil d'administration, le Conseil d'administration a attribué, après consultation du Comité ressources humaines, rémunérations et RSE, 272 218 actions, durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.

À ce titre, la Société a procédé à une attribution gratuite d'actions à un mandataire social au titre de son mandat détenu dans la Société. Ainsi, le Conseil d'administration a attribué gratuitement à M. Pierre Boulud, Directeur Général Délégué, 7 875 actions (plan 220830 EC A&B).

Les actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice 2022 se répartissent comme suit :

Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées	Cours de l'action (en euros)
30 août 2022	272 218	96,68

Les actions attribuées gratuitement et non encore définitivement acquises à la clôture de l'exercice 2022 se répartissent comme suit :

Date d'attribution	Cours de l'action (en euros)	Nombre d'actions attribuées	Catégorie de bénéficiaires
30 août 2022			7 membres du Comité de Direction dont 1 mandataire social
Total plan 220830 EC (A&B)	96,68	36 000	
30 août 2022			
Total plan 220830 TPGL (A&B)	96,68	236 218	456 salariés
TOTAL GÉNÉRAL		272 218	463

Durée de la période d'acquisition

Dans les plans d'attribution gratuite d'actions 2022, une période d'acquisition de trois ans est prévue, à compter de la décision d'attribution avant que les bénéficiaires ne puissent devenir propriétaires des actions correspondantes.

Critères et conditions d'attribution

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a décidé, sur recommandation du Comité ressources humaines, rémunérations et RSE, d'attribuer gratuitement des actions qui seront définitivement acquises, (i) sous condition de présence et (ii) sous conditions de performance.

Livraison des titres

À l'issue de la période d'acquisition, la Société, sous réserve du respect des conditions et critères d'acquisition fixés par le

Conseil d'administration, transfère au bénéficiaire le nombre d'actions déterminé par le Conseil d'administration.

Durée de la période de conservation

Les plans d'attribution gratuite d'actions 2022 ne prévoient aucune période de conservation.

Droits des bénéficiaires

En cas d'inaccessibilité de ses actions, comme tout actionnaire, le bénéficiaire d'une attribution définitive peut exercer pendant la période de conservation les droits attachés aux actions attribuées :

- droit préférentiel de souscription ;
- droit de communication ;
- droit de participer aux Assemblées ;
- droit de vote ;
- droit aux dividendes et éventuellement réserves distribuées.

Historique des attributions gratuites d'actions (tableau 10)

Le tableau ci-dessous récapitule, au 31 décembre 2022, l'ensemble des modalités des attributions gratuites d'actions et d'actions de performance, sous réserve de la réalisation de conditions de présence et pour certaines attributions, de conditions de performance fixées par le Conseil d'administration de la Société :

Date d'Assemblée	Nom du plan	Date du Conseil	Nombre total d'actions attribuées gratuitement	Nombre de bénéficiaires	Dont à mandataire social	Date d'acquisition des actions	Date de fin de période de conservation	Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	Actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice	Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice
20 mai 2021	Plan 220830 EC et 220830 TPGL	30 août 2022	272 218	463	1	30 août 2025	30 août 2025	0	0	272 218
20 mai 2021	Plan EC et TPGL 2021	31 août 2021	175 315	366	1	31 août 2024	31 août 2024	13 133	0	162 182
30 juin 2020	Plan EC 2020	1 ^{er} septembre 2020	29 000	8	1	1 ^{er} septembre 2023	1 ^{er} septembre 2023	2 000	0	27 000
30 juin 2020	Plan TPGL 2020	1 ^{er} septembre 2020	97 103	335	0	1 ^{er} septembre 2023	1 ^{er} septembre 2023	15 470	0	81 633
17 mai 2018	Plan Invisible Sentinel ^(a)	26 février 2019	22 300	10	0	26 février 2022	26 février 2022	22 300	0	0
17 mai 2018	Plan EXCOM 2019	26 février 2019	80 510	12	0	26 février 2022	26 février 2022	27 469	53 041	0
17 mai 2018	Plan BioFire 2019	26 février 2019	26 250	7	0	26 février 2022	26 février 2022	15 000	11 250	0
17 mai 2018	Plan Global Leader/TP 2019	3 septembre 2019	137 129	357	0	3 septembre 2022	3 septembre 2022	18 179	118 950	0
17 mai 2018	Plan Global Leader ^(b) 2018	17 mai 2018	15 000	1	0	17 mai 2022	17 mai 2022	0	15 000	0
17 mai 2018	Plan EXCOM 2018	17 mai 2018	20 000	1	0	17 mai 2022	17 mai 2022	0	20 000	0

(a) En raison de la non-atteinte des conditions de performance du plan, aucune action ne sera livrée au titre de ce plan.

(b) Actions gratuites attribuées sous conditions de performance.

Attributions d'actions de performance au cours de l'exercice 2022 aux salariés

Au cours de l'exercice 2022, les 10 salariés non-mandataires sociaux du Groupe auxquels ont été attribuées le plus d'actions de performance ont bénéficié d'un nombre total de 59 537 actions.